



PLUS JAMAIS SEUL
C.F.T.C. TELECOM IDF
Article 1er des statuts

La Confédération se réclame et s'inspire, dans son action, des principes de la morale sociale chrétienne. Les positions qu'elle prend devant les problèmes de l'organisation économique et sociale, avec le souci de la prospérité de la nation, sont donc dictées par la préoccupation de préparer le triomphe d'un idéal de paix, en faisant prévaloir l'esprit de la fraternité et les exigences de la justice. Elle estime que l'homme est l'élément essentiel de la production, dont il est à la fois la cause et le but. Il importe donc que les conditions mêmes de la production permettent le développement normal de la personnalité humaine par la juste satisfaction de ses besoins matériels, intellectuels et moraux dans l'ordre individuel, familial et social.

Elle constate que les conditions actuelles de la production ne permettent d'atteindre ce but et elle estime nécessaire de transformer ces conditions de manière à assurer un meilleur emploi des forces productrices et une répartition plus équitable des fruits de la production entre les différents éléments qui y concourent.

Elle entend accomplir ces transformations, non par le développement systématique des antagonismes de classe, mais par une organisation économique conçue de telle manière que la dignité et l'indépendance des travailleurs et de leurs groupements y soient intégralement respectées.

La Confédération entend poursuivre par tous les moyens légitimes auprès des organismes politiques et économiques, nationaux et internationaux, l'aboutissement de ses justes revendications. Elle déclare que les pouvoirs publics doivent reconnaître et réserver la plus large place à la représentation des intérêts professionnels et économiques, et associer le syndicalisme ouvrier à la politique économique du pays, mais elle estime que, pour le bon ordre de la vie publique, les organisations syndicales doivent distinguer leurs responsabilités de celles des groupements politiques, et elle entend garder à son action une entière indépendance à l'égard de l'Etat, des Gouvernements et des partis.

Décidée à utiliser au maximum les ressources éducatives propres au mouvement syndical, elle entend, d'autre part, faire appel au concours des forces intellectuelles, morales et religieuses susceptibles de servir la formation des travailleurs en fonction des responsabilités qui leur incombent dans une organisation démocratique de la vie professionnelle et économique.

Bornant strictement son action à la défense et à la représentation des intérêts généraux du travail, la Confédération assume la pleine responsabilité de cette action qu'elle détermine indépendamment de tout groupement extérieur, politique ou religieux.

Le/...../....., j'ai adhéré à la C.F.T.C. TELECOM IDF ;

MON CORRESPONDANT C.F.T.C. SUR MON UNITE EST :

JE PEUX LE JOINDRE :

Bulletin d'adhésion à la C.F.T.C.

Syndicat CFTC TELECOM IDF



PLUS JAMAIS SEUL

72 Rue Truffaut 75017 PARIS
Email : tresor@cftc-idftelecoms.com

Secteur des Télécommunications

Entreprise :

Je soussigné(e) (M. Mme ou Mlle) : Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse domicile :

Code Postal : Ville :

téléphone prof. :dom. :Portable :

e-mail :@.....

DO / Division :

Nom de l'Unité et / ou du Service :

Département et Site de travail :

Fonctionnaire Salarié de droit privé Non Cadre Agent de maîtrise (2.3 ou D) Cadre

Salaire mensuel net (hors supplément familial) :

Prélèvement automatique de ma cotisation(*) OUI NON

Après avoir pris connaissance de l'article 1^{er} des statuts de la CFTC,

je déclare adhérer au Syndicat CFTC TELECOM IDF.

A, le / / 201.....

Signature

() Le montant de votre cotisation est annuel, il correspond au montant de votre salaire net annuel (hors supplément familial) multiplié par 0,61%. Possibilité de paiement échelonné. La cotisation donne droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de son montant. Conformément à l'art. 27 de la loi n°78-17 du 02/01/1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications des informations vous concernant.*

Merci de retourner ce bulletin complété et signé avec le cas échéant le Mandat de prélèvement signé accompagnée d'un RIB/RIP ou un chèque à l'adresse suivante :

Adresse courrier : CFTC TELECOM IDF _ 72 rue Truffaut _ 75017 Paris

Mandat de prélèvement



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A)

SYNDICAT CFTC TELECOM IDF

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SYNDICAT CFTC TELECOM IDF

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence unique du mandat : *Code INARIC rempli par le syndicat*

Identifiant créancier SEPA : FR 28 ZZZ 589266

Débiteur :

Votre Nom

Votre Adresse

Code postal

Ville

Pays

Créancier :

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

SYNDICAT CFTC TELECOM IDF

72 RUE TRUFFAUT

75017

PARIS

FRANCE

IBAN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Paiement :



Récurrent/Répétitif

Ponctuel

A :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.